

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00745

Numéro SIREN : 520 355 827

Nom ou dénomination : 1640

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt 8244

SAS 1640
3 boulevard Jean Moulin
Parc Omega
78990 ELANCOURT

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Activité principale de l'entreprise : Services

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à POISSY
Le 09/05/2018

RECOING Christel
Expert Comptable

TERRACOMPTA
1 bis avenue du Cep

78300 POISSY
0182030133

SAS 1640

3 boulevard Jean Moulin
Parc Omega
78990 ELANCOURT

COMPTES ANNUELS au 31/12/2017

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 11

TERRACOMPTA

1 bis avenue du Cep

78300 POISSY

0182030133

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 687	6 930	757	1 562	805	51.56
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	705 294	425 624	279 670	391 449	111 778	28.56
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations				1	1	100.00	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	109 361		109 361	68 811	40 549	58.93	
Autres immobilisations financières	92 357		92 357	91 338	1 019	1.12	
Total II	914 698	432 554	482 144	553 161	71 017	12.84	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	475 319		475 319	456 901	18 419	4.03
	Autres créances	287 018		287 018	261 005	26 014	9.97
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	893 209		893 209	817 734	75 475	9.23	
Charges constatées d'avance (3)	34 985		34 985	13 098	21 887	167.11	
Total III	1 690 531		1 690 531	1 548 737	141 795	9.16	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 605 230	432 554	2 172 676	2 101 898	70 778	3.37	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

24 624

50 237

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	206 859		159 665		47 194	29.56
	Report à nouveau	200 000		200 000			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	46 802		47 194		392	0.83
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	563 662		516 859		46 802	9.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			4 600		4 600	100.00
	Total III			4 600		4 600	100.00
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	260 768		320 469		59 701	18.63
	Concours bancaires courants	5 268				5 268	
	Emprunts et dettes financières diverses			32 556		32 556	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377 909		280 678		97 231	34.64	
Dettes fiscales et sociales	174 547		195 980		21 433	10.94	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	790 522		750 756		39 767	5.30	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 609 014		1 580 438		28 576	1.81
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 172 676		2 101 898		70 778	3.37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 443 106

1 377 428

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	661 008	3 040 600	3 701 608	3 406 774		294 834	8.65
Chiffre d'affaires NET	661 008	3 040 600	3 701 608	3 406 774		294 834	8.65
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 206	6 063		14 143	233.27
Autres produits			57	28		29	104.23
Total des Produits d'exploitation (I)			3 721 871	3 412 865		309 007	9.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 739 140	1 918 944		820 196	42.74
Impôts, taxes et versements assimilés			102 924	105 442		2 519	2.39
Salaires et traitements			702 813	903 613		200 800	22.22
Charges sociales			239 714	327 592		87 878	26.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			127 605	138 743		11 138	8.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9 368	56		9 313	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 921 564	3 394 390		527 174	15.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			199 693	18 475		218 168	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		914			914	
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	196	522	39	219	157	302
Total V		197 436		39 219	158	217
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2	707	7	470	4	763
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 707		7 470	4	763
2. Résultat financier (V-VI)		194 729		31 749	162	980
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 963		50 225	55	188
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0			0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	41	990	79	467	37	477
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		41 990		79 467	37	477
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 500		98	2	402
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		27 247		72 481	45	235
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		29 747		72 579	42	833
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		12 244		6 888	5	356
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	39	522	9	918	49	440
Total des produits (I+III+V+VII)		3 961 298		3 531 551	429	747
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 914 496		3 484 357	430	139
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		46 802		47 194	392	0.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 172 675.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 701 608.26 Euros et dégageant un bénéfice de 46 802.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Concernant les évènements importants, nous pouvons citer :

- Les modifications de l'actionnariat (sortie d'Entropi) :
on est passé de 35.5% / 35.5% / 20% / 9% (DCM / Entropi / Invest / Managers)
à 49.7% / 30% / 20.3% (DCM / Invest / Managers)
- La démission d'Entropi et le changement de Président
- Le développement de la Tunisie (backoffice pour 1640 finance)

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 40 878 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE est principalement affecté au maintien de l'emploi, aux formations, à la prospection de nouveaux marchés, et à la constitution du fond de roulement indispensable à la continuité de l'entreprise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 687		
Installations générales agencements aménagements divers	62 084		3 990
Matériel de transport	56 606		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	608 920		38 277
TOTAL	727 610		42 267
Autres participations	1		
Prêts, autres immobilisations financières	160 149		55 330
TOTAL	160 150		55 330
TOTAL GENERAL	895 448		97 597

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 687	7 687
Installations générales agencements aménagements divers			66 074	66 074
Matériel de transport			56 606	56 606
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		64 584	582 614	582 614
TOTAL		64 584	705 294	705 294
Autres participations		1		
Prêts, autres immobilisations financières		13 762	201 717	201 717
TOTAL		13 763	201 717	201 717
TOTAL GENERAL		78 347	914 698	914 698

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 125	805		6 930
Installations générales agencements aménagements divers	15 144	11 114		26 258
Matériel de transport	26 670	11 324		37 994
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	294 348	104 362	37 338	361 372
TOTAL	336 162	126 800	37 338	425 624
TOTAL GENERAL	342 287	127 605	37 338	432 554

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	805				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 114				
Matériel de transport	11 324				
Matériel de bureau informatique mobilier	104 362				
TOTAL	126 800				
TOTAL GENERAL	127 605				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	4 600		4 600		
TOTAL	4 600		4 600		
TOTAL GENERAL	4 600		4 600		
Dont dotations et reprises d'exploitation			4 600		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	109 361	24 625	84 736
Autres immobilisations financières	92 357	0	92 357
Autres créances clients	475 319	475 319	
Impôts sur les bénéfices	89 648	89 648	
Taxe sur la valeur ajoutée	111 328	111 328	
Divers état et autres collectivités publiques	4 387	4 387	
Débiteurs divers	81 654	31 417	50 237
Charges constatées d'avance	34 985	34 985	
TOTAL	999 040	771 710	227 330
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	54 312		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 762		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 313	5 313		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	260 723	94 816	165 908	
Fournisseurs et comptes rattachés	377 909	377 909		
Personnel et comptes rattachés	52 264	52 264		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 089	62 089		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 116	36 116		
Autres impôts taxes et assimilés	24 078	24 078		
Autres dettes	790 522	790 522		
TOTAL	1 609 014	1 443 106	165 908	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	69 056			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 012			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et licences	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 651
Dettes fiscales et sociales	81 019
Autres dettes	2 545
Total	103 260

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	20
Total	26

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 707	196 522

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4100 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				216 289	216 289
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				84 086	84 086
- dotations de l'exercice				54 072	54 072
Total				138 158	138 158
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				102 907	102 907
- exercice				46 557	46 557
Total				149 464	149 464
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				35 313	35 313
- entre 1 et 5 ans				24 803	24 803
Total				60 116	60 116
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				8 867	8 867
- entre 1 et 5 ans				13 353	13 353
Total				22 220	22 220

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits de cession d'éléments actifs	41 987	77500000
- Produits de cession financiers	4	77560000
Total	41 991	
Charges exceptionnelles		
- Valeur net comptable des éléments cédés	27 247	6750000
- Pénalités sur marchés	2 500	67110000
Total	29 747	

1640

SAS

Au capital de 100.000 €

Siège social : 3 boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt

R.C.S. Versailles B 520 355 827

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2018

L'an 2018

Le 7 juin à 10H00

Au siège social de la société

Les associés de la SAS 1640 au capital de 100 000 € divisé en 10 000 actions de 10 € chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

SONT PRESENTS

Les associés :

- Sarl D&C MANAGEMENT (519 807 457) dont le siège social est 18 route du Boissard 78890 GARANCIERES représentée par son gérant M. Matthieu BERNARD
- Sarl 140 Invest (530 071 034) dont le siège social est 3 boulevard Jean Moulin 78990 ELANCOURT représentée par son gérant M. Bernard DUCCELLIER
- Sarl Rivokalys (821 741 709) dont le siège social est 8 avenue du Général Dubail 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE représentée par son gérant M. Vincent RIVOALEN
- Sarl Tgsam (828 080 192) dont le siège social est 6 rue Erik Satie 78330 FONTENAY-LE-FLEURY représentée par son gérant M. Nicolas FOUGEROUSE
- Sarl Redscreen (825 066 434) dont le siège social est 3-5 rue du d'Alsace 78600 MAISONS-LAFFITTE représentée par son gérant M. Guillaume BERNARD

VR
02
07E

Le commissaire aux comptes titulaire :

- HOCHÉ AUDIT (309 566 537) dont le siège social est 7 bis rue de Monceau 75008 PARIS représentée par Madame Laurence ZERMATI

M. Matthieu BERNARD, représentant de la Sarl D&C Management, préside la séance.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Lecture du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Lecture du rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société et ses dirigeants ou ses associés.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice.

Il dispose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres les documents suivants :

- La feuille de présence
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes
- Le rapport sur les conventions réglementées du Commissaire aux Comptes

Il constate que tous les documents prescrits par l'article R223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président donne lecture des documents ci-dessus mis à disposition de l'assemblée et met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et du rapport sur les comptes sociaux du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve ces comptes, tels qu'ils sont présentés et se soldant par un bénéfice de 46 802 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts s'élèvent à un montant global de (34 290) € se rapportant à des locations financières non déductibles et à la T.V.S., relatives au parc automobile de la société composé de cinq véhicules et à (2 500) € d'amende et de pénalités se rapportant à d'anciens litiges portant sur nos anciens locaux de MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

L'Assemblée Générale prend note que la société bénéficie, au titre de l'exercice 2017, d'un crédit d'impôt sur les sociétés égal à 39 522 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit la somme de 46 802 € de la façon suivante :

- En totalité, soit à hauteur de 46 802 €, aux autres réserves qui se trouve portée à la somme de 253 662 € au terme de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Statuant sur le rapport spécial qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce sont applicables, l'Assemblée Générale approuve expressément ledit rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, après lecture, a été signé par les associés.



Sarl D&C MANAGEMENT
Matthieu BERNARD



Sarl 1640 Invest
Matthieu BERNARD



Sarlu Rivokalys
Vincent RIVOALEN

TGSAM
6, rue Erik Satie
78330 FONTENAY LE FLEURY
R.C/S. 828 080 192



Sarlu Tgsam
Nicolas FOUGEROUSE

REDScreen
3, rue d'Alsace
78600 MAISONS-LAFFITTE
R.C.S. 825 066 434



Sarlu Redscreen
Guillaume BERNARD

1640

**SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 3 boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt**

R.C.S. Versailles B 520 355 827

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 7 JUIN 2018.**

Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts à l'effet de vous demander d'approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

A l'issue de la lecture de ce présent rapport de gestion, il vous sera donné lecture du rapport du commissaire aux comptes, qui vous permettra également de compléter votre information.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ – RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS –
ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'activité principale de la société est restée cette année la gestion et le recouvrement de créances impayées pour le compte de clients tiers.

Au cours du huitième exercice de la société qui s'étend du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, un chiffre d'affaires net de 3 701 608 € a été réalisé soit une augmentation de 9% par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte des reprises de provisions, des transferts de charges, des aides à l'embauche et autres produits pour 20 263 €, des charges d'exploitation s'élevant à (3 921 564) €, de produits financiers de 197 436 € et de charges financières de (2 707) €, le résultat courant avant impôt s'élève à la somme de (4 963) € soit un résultat positif net en fin d'exercice d'un montant de 46 802 € en prenant compte un résultat exceptionnel de 12 244 € et un crédit d'impôt sur les sociétés de 39 522 €.

Par ailleurs, nous vous indiquons qu'au cours de cet exercice, les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts s'élèvent à un montant global de (34 290) € se rapportant à des locations financières non déductibles et à la T.V.S., relatives au parc automobile de la société composé de cinq véhicules et à (2 500) € d'amende et de pénalités se rapportant à d'anciens litiges portant sur nos anciens locaux de MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

Le bilan et le compte de résultat qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 46 802 € avec un crédit d'impôt sur les sociétés égal à 39 522 €.

Après de gros investissements en 2017, tant humains que matériels, pour lancer 1640 Tunisia (back-office installé à Tunis), un remaniement de l'actionnariat et un changement de Présidence intervenus en fin d'année, les perspectives, tant financières que liées au développement de l'entreprise, restent positives.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons, après avoir entendu la lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes, de bien vouloir approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils vous sont présentés.

L'exercice écoulé s'est traduit par un bénéfice 46 802 € que nous vous proposons d'affecter en totalité aux autres réserves qui se trouvent portées à la somme de 253 662 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale reconnaît que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois précédents exercices :

Exercices	Dividende global	Dividende par action
2014	0	0
2015	0	0
2016	0	0

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'est à signaler.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code du Commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social de la société.

DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 34 290 € se rapportant à des locations financières non déductibles et à la T.V.S., relatives au parc automobile de la société composé de cinq véhicules et à 2 500 € d'amende et de pénalités se rapportant à d'anciens litiges portant sur nos anciens locaux de MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

De plus, la réintégration du montant de certaines dépenses dans les bénéfices imposables à la suite d'un redressement fiscal (art 39-5 du CGI) est nulle au titre de cet exercice.

DETTES EN K€ A L'ÉGARD DES FOURNISSEURS (Articles L 232-1, L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce)

0	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont est échu					
	0 jour indicatif	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour indicatif	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	X					17	X					11
Montant total des factures concernées T.T.C.	109409	348	0	3152	112909	4245	0	460	79593	84298		
Pourcentage du montant total des achats T.T.C. de l'exercice	3,3%	0,0%	0,0%	0,1%	4,1%	X						
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C. de l'exercice	X					0,1%	0,0%	0,0%	1,8%	1,9%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0					0						
Montant total des factures exclues	0					0						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (majoritairement à 30 jours)					Délais contractuels : (majoritairement à 30 jours)						

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DU COMMERCE

Nous vous rappelons qu'il existe des conventions donnant lieu à application de l'article L.227-10 du Code du Commerce.

CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIÉS :

- Deux premières conventions de services avec les sociétés Entropi et D&C Management pour assurer la Présidence et la Direction Générale ont été signées le 22/02/2010.

Ces deux conventions ont fait l'objet, chacune d'elle, de deux avenants en date du 04/04/2011 et du 02/01/2012 avant d'être remplacées par de nouveaux contrats signés le 12/11/2012 et ayant chacun fait l'objet de nouveaux avenants en date du 06/01/2014 et du 06/01/2015.

La convention signée avec la société D & C Management a été remplacée par un nouveau contrat signé le 06/11/2017 alors que celle signée avec la société Entropi a été résiliée suite à la démission de la société Entropi de son mandat de Président de 1640 en date du 23/10/2017, mandat repris par la société D&C Management.

Au titre de ces différentes conventions, 1640 a été facturé au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 329 550 € HT.

- Une convention de services avec la société Rivokalys pour assurer la direction juridique de la société a été signée le 27/07/2016.

Cette convention a été remplacée par un nouveau contrat signé le 06/11/2017, ajoutant aux missions précédentes celles liées au mandat de Directrice Générale.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturé au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 111 200 € HT.

- Une convention de services avec la société Redscreen pour assurer la direction informatique de la société a été signée le 03/02/2017.

Cette convention a été remplacée par un nouveau contrat signé le 06/11/2017.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturé au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 96 300 € HT.

- Une convention de services avec la société Tgsam pour assurer la direction commerciale de la société a été signée le 17/03/2017.

Cette convention a été remplacée par un nouveau contrat signé le 06/11/2017, ajoutant aux missions précédentes celles liées au mandat de Directrice Générale Déléguée.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturé au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 73 750 € HT.

CONVENTIONS D'OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ :

- Des conventions ont été signées le 03/01/2011 avec les sociétés Entropi et D&C Management pour assurer le besoin de trésorerie nécessaire à l'activité.

Ces deux conventions ont été modifiées par un avenant signé le 02/04/2013.

Au titre de ces deux conventions, notre société n'a payé aucun intérêt.

La convention signée avec la société Entropi a été dénoncée suite à la démission de cette dernière de son mandat de Président de 1640 en date du 23/10/2017.

CONVENTIONS AVEC DES STRUCTURES DÉTENUES PAR LES ASSOCIÉS :

- Une convention de services a été signée avec la Sarl CMR Consulting le 10/05/2014 pour assurer un service de contrôle de gestion.

Cette convention a été remplacée par un nouveau contrat signé le 06/11/2017.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturée au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 109 200 € HT.

- Des Conventions de gestion et recouvrement de créances ont été signées avec les S.à r.l. 1640 Investment, 1640 Investment 2, 1640 Investment 3, 1640 Investment 4 et 1640 Investment 5 pour gérer les créances achetées par ces dernières.

Au titre de ces conventions, 1640 a facturé au cours de l'exercice 2017 la somme de 3 022 600 €.

- Des conventions de recouvrement de créances signées avec la SAS 1640 pour gérer les créances achetées par la SAS 1640 Investissement.

Au titre de ces conventions, 1640 a facturé la SAS 1640 Investissement au cours de l'exercice un montant total de 488 092 € HT.

- Une convention de recouvrement de créances a été signée avec la SAS CS-Recouvrement en 2014.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturée au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 67 271 € HT.

- Une convention de conseils en Ressources Humaines a été signée avec la SAS Finlys en 2014.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturée au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 84 992 € HT.

- Une convention de services pour réalisation d'enquêtes et de recherches a été signée avec la SAS CodiV Enquêtes Privées en 2015.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturée au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 262 120 € HT.

- Une convention de d'animation a été signée en 2016 avec la société 1640 Invest pour assurer la gestion la politique du groupe 1640.

Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 23/10/2017.

Au titre de cette convention, 1640 a été facturée au cours de l'exercice 2017 à hauteur de 4 000 € HT.

Notre Commissaire aux Comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Fait à ÉLANCOURT, le 7 juin 2018



Le Président

SA HOCHÉ AUDIT

Société d'Expertise Comptable
Société de Commissaires aux Comptes

7 bis rue de Monceau – 75008 PARIS

GREFFE

1640

SAS au capital de 100 000 euros
3, boulevard Jean Moulin
78990 Elancourt

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

A l'assemblée générale de la société 1640,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1640 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes

qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

IV- VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS **ADRESSES AUX ASSOCIES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE **GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 23 mai 2018


Le Commissaire aux Comptes
SA HOCHÉ AUDIT
représentée par Laurence ZERMATI

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Cessions, brevets et droits similaires	7 687	6 930	757	1 562	805	51.56	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	705 294	425 624	279 670	391 449	111 778	28.56		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations				1	1	100.00		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	109 361		109 361	68 811	40 549	58.93		
Autres immobilisations financières	92 357		92 357	91 338	1 019	1.12		
Total II	914 698	432 554	482 144	553 161	71 017	12.84		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	475 319		475 319	456 901	18 419	4.03	
	Autres créances	287 018		287 018	261 005	26 014	9.97	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	893 209		893 209	817 734	75 475	9.23		
Charges constatées d'avance (3)	34 985		34 985	13 098	21 887	167.11		
Total III	1 690 531		1 690 531	1 548 737	141 795	9.16		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 605 230	432 554	2 172 676	2 101 898	70 778	3.37		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

24 624

50 237

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	206 859		159 665		47 194	29.56
	Report à nouveau	200 000		200 000			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	46 802		47 194		392	0.83
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	563 662		516 859		46 802	9.06
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			4 600		4 600	100.00
	Total III			4 600		4 600	100.00
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	260 768		320 469		59 701	18.63
	Concours bancaires courants	5 268				5 268	
	Emprunts et dettes financières diverses			32 556		32 556	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	377 909		280 678		97 231	34.64
	Dettes fiscales et sociales	174 547		195 980		21 433	10.94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	790 522		750 756		39 767	5.30	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 609 014		1 580 438		28 576	1.81
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 172 676		2 101 898		70 778	3.37
				1 443 106		1 377 428	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	661 008	3 040 600	3 701 608	3 406 774		294 834	8.65
Chiffre d'affaires NET	661 008	3 040 600	3 701 608	3 406 774		294 834	8.65
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 206	6 063		14 143	233.27
Autres produits			57	28		29	104.23
Total des Produits d'exploitation (I)			3 721 871	3 412 865		309 007	9.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 739 140	1 918 944		820 196	42.74
Impôts, taxes et versements assimilés			102 924	105 442		2 519	2.39
Salaires et traitements			702 813	903 613		200 800	22.22
Charges sociales			239 714	327 592		87 878	26.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			127 605	138 743		11 138	8.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9 368	56		9 313	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 921 564	3 394 390		527 174	15.53
I - Résultat d'exploitation (I-II)			199 693	18 475		218 168	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		914			914	
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		196 522		39 219	157 302	401.08
Total V		197 436		39 219	158 217	403.41
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		2 707		7 470	4 763	63.76
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 707		7 470	4 763	63.76
2. Résultat financier (V-VI)		194 729		31 749	162 980	513.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 963		50 225	55 188	109.88
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0		0	0	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		41 990		79 467	37 477	47.16
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		41 990		79 467	37 477	47.16
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 500		98	2 402	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		27 247		72 481	45 235	62.41
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		29 747		72 579	42 833	59.01
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		12 244		6 888	5 356	77.76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		39 522		9 918	49 440	498.49
Total des produits (I+III+V+VII)		3 961 298		3 531 551	429 747	12.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 914 496		3 484 357	430 139	12.34
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		46 802		47 194	392	0.83
		46 557		58 229		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 172 675.67 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 701 608.26 Euros et dégagant un bénéfice de 46 802.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Concernant les évènements importants, nous pouvons citer :

- Les modifications de l'actionnariat (sortie d'Entropi) :
on est passé de 35.5% / 35.5% / 20% / 9% (DCM / Entropi / Invest / Managers)
à 49.7% / 30% / 20.3% (DCM / Invest / Managers)
- La démission d'Entropi et le changement de Président
- Le développement de la Tunisie (backoffice pour 1640 finance)

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 40 878 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE est principalement affecté au maintien de l'emploi, aux formations, à la prospection de nouveaux marchés, et à la constitution du fond de roulement indispensable à la continuité de l'entreprise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 687		
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	62 084		3 990
Matériel de transport	56 606		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	608 920		38 277
TOTAL	727 610		42 267
Autres participations	1		
Prêts, autres immobilisations financières	160 149		55 330
TOTAL	160 150		55 330
TOTAL GENERAL	895 448		97 597

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 687	7 687
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			66 074	66 074
Matériel de transport			56 606	56 606
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		64 584	582 614	582 614
TOTAL		64 584	705 294	705 294
Autres participations		1		
Prêts, autres immobilisations financières		13 762	201 717	201 717
TOTAL		13 763	201 717	201 717
TOTAL GENERAL		78 347	914 698	914 698

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 125	805		6 930
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	15 144	11 114		26 258
Matériel de transport	26 670	11 324		37 994
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	294 348	104 362	37 338	361 372
TOTAL	336 162	126 800	37 338	425 624
TOTAL GENERAL	342 287	127 605	37 338	432 554

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	805				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 114				
Matériel de transport	11 324				
Matériel de bureau informatique mobilier	104 362				
TOTAL	126 800				
TOTAL GENERAL	127 605				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	4 600		4 600		
TOTAL	4 600		4 600		
TOTAL GENERAL	4 600		4 600		
Dont dotations et reprises d'exploitation			4 600		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	109 361	24 625	84 736
Autres immobilisations financières	92 357	0	92 357
Autres créances clients	475 319	475 319	
Impôts sur les bénéfices	89 648	89 648	
Taxe sur la valeur ajoutée	111 328	111 328	
Divers état et autres collectivités publiques	4 387	4 387	
Débiteurs divers	81 654	31 417	50 237
Charges constatées d'avance	34 985	34 985	
TOTAL	999 040	771 710	227 330
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	54 312		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 762		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 313	5 313		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	260 723	94 816	165 908	
Fournisseurs et comptes rattachés	377 909	377 909		
Personnel et comptes rattachés	52 264	52 264		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 089	62 089		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 116	36 116		
Autres impôts taxes et assimilés	24 078	24 078		
Autres dettes	790 522	790 522		
TOTAL	1 609 014	1 443 106	165 908	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	69 056			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	127 012			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et licences	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 651
Dettes fiscales et sociales	81 019
Autres dettes	2 545
Total	103 260

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	20
Total	26

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 707	196 522

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4100 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				216 289	216 289
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				84 086	84 086
- dotations de l'exercice				54 072	54 072
Total				138 158	138 158
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				102 907	102 907
- exercice				46 557	46 557
Total				149 464	149 464
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				35 313	35 313
- entre 1 et 5 ans				24 803	24 803
Total				60 116	60 116
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				8 867	8 867
- entre 1 et 5 ans				13 353	13 353
Total				22 220	22 220

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits de cession d'éléments actifs	41 987	77500000
- Produits de cession financiers	4	77560000
Total	41 991	
Charges exceptionnelles		
- Valeur net comptable des éléments cédés	27 247	6750000
- Pénalités sur marchés	2 500	67110000
Total	29 747	